

COMPTE RENDU DE L'ATELIER SUR LA GESTION SOCIALE DE L'EAU 12 MAI 2011 A NDJAMENA

Mahamat Mustapha Absakine & Julie Patinet

INTRODUCTION/RESUME

La salle de réunion d'OCHA a accueilli pour la journée de 12 Mai 2011 plus de 30 participants¹ avec des niveaux hiérarchiques hétérogènes, basés à Ndjamenana ou bien à l'est du Tchad, pour prendre part à l'atelier consacré à la gestion sociale de l'eau.

La faible participation des agences des Nations Unies concernées par cette question (UNICEF, UNHCR) s'explique probablement par la tenue en même temps d'autres réunions internes.

Cet atelier, organisé par Julie Patinet chargée de recherche Wash au Groupe URD, a pour objet principal l'amélioration de l'accès durable à l'eau pour les populations de l'est tchadien, zone actuellement agitée par d'importantes recompositions territoriales.

Les propositions du Groupe URD combinées aux attentes des participants (collectées lors de la préparation de cette journée) ont permis de définir les objectifs de l'atelier :

1. Présenter l'étude Gestion sociale de l'eau (GSE) du Groupe URD
2. Echanger nos pratiques en GSE : qui fait quoi où comment? quelles leçons tirer des expériences des uns et des autres?
3. Réfléchir ensemble aux enjeux actuels pour une gestion durable des points d'eau.

L'atelier a débuté avec un tour de table, suivi de la validation des objectifs de l'atelier et d'une proposition du planning de la journée aux participants ainsi que la méthodologie par laquelle l'atelier sera conduit.

Un travail de réflexion individuelle a été proposé aux participants en guide de travail introductif : il s'agissait de faire une sorte de bilan « brut » de nos expériences en matière de gestion de points d'eau. Les expériences ont ensuite été affichées de façon anonyme au mur en deux colonnes : d'un côté ce qui fonctionne et de l'autre côté ce qui n'a pas fonctionné, et lues collectivement.

L'atelier s'est poursuivi par la présentation des résultats de l'étude menée par le Groupe URD sur la gestion sociale de l'eau à l'est du Tchad. Six autres présentations ont suivi :

- Brahim Taha : Ministère de l'Eau : Système d'Entretien et Maintenance (SEM) *Almy Nadif*
- Abdramane Saïdou : Ministère de l'Eau, Direction de Suivi et Exploitation des ouvrages hydrauliques : schéma institutionnel de service public de l'eau
- Ndjongo Yani : SECADEV : Gestion de l'Eau dans les camps de réfugiés
- Rachid Yacoubi : solutions alternatives durables (solaire, mini-réseau, kiosques, pompes refoulantes)
- Younous Abdoulaye, Viltec Tchad : pompe à corde
- Pierre Koivogui, Oxfam Intermon : gestion des points d'eau dans la zone de Koukou, en particulier les sites de déplacés

Compte tenu de la forte mobilisation à cet atelier (nombreuses présentations, partage d'expérience, et nombreuses questions soulevées sur l'expérience des uns et des autres), la demi-journée a seulement permis de répondre en partie à l'objectif de partage d'expérience. Un second atelier pourrait être organisé afin de compléter l'échange d'expérience, de faciliter une réelle réflexion collective et d'aboutir à des conclusions partagées.

¹ ONG humanitaires nationales et internationales, Croix Rouge Tchadienne, Ministère de l'Eau, Mairie, UNICEF, UNHCR, entreprises : voir annexe liste des participants

1-RESULTATS DES TRAVAUX DE REFLEXION INDIVIDUELLE DES PARTICIPANTS SUR LEURS EXPERIENCE EN MATIERE DE GESTION DE POINT D'EAU²

L'exercice étant anonyme, les lieux et les contextes des différentes expériences n'apparaissent pas. Cet exercice a permis à chacun de s'interroger sur sa propre pratique et de mettre en évidence qu'il y a des exemples de réussite en matière de participation des populations, de séparation eau potable/eau brute, de gestion des points d'eau par des comités d'usagers, de recouvrement des coûts, de pérennité de la maintenance, d'exploitation des ressources souterraines, de coordination.

Ce qui n'a pas marché en matière de gestion sociale de l'eau	Ce qui marche en matière de gestion sociale de l'eau
<p>Constats : Pannes d'usure fréquentes (indicateur de l'absence d'entretien préventif)</p> <p>Interaction avec les populations bénéficiaires difficile ou source de malentendus</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pas d'implication de la communauté bénéficiaire et des autorités ▪ Pression de la population pour obtenir des puits pastoraux ▪ Problème d'assistanat très fort dans les camps qui entrave l'initiative collective <p>Cause de la non implication des bénéficiaires : manque de temps imparti dans les projets humanitaires</p> <p>Échec dans la séparation eau potable / eau brute</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation des points d'eau à d'autres fins (fabrication des briques, arrosage des petits jardins familiaux, abreuvage des animaux) <p>Les comités de gestion de points d'eau ne fonctionnent pas</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement juridique des comités d'eau inconnu ou pas clair <p>La mise en place du recouvrement des coûts (cotisation par les usagers) n'a pas réussi</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les ouvrages réalisés par l'ONG qui est partie ne sont pas gérés par la population qui ne cotise pas <p>L'approvisionnement en pièces détachées pour les PMH ne s'est pas fait</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès difficile aux pièces de rechange dans certaines zones <p>Les artisans réparateurs n'ont pas réparé les pompes dans des délais raisonnables</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Zones inaccessible en saison de pluies par les artisans réparateurs en cas de panne des pompes <p>Echecs en matière de coordination</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de partage d'information ▪ Absence d'une banque de données sur les points d'eau réalisés depuis 2004 (nombre, localisation, données techniques après l'exécution de l'ouvrage) réalisés par les humanitaires <p>Hydrogéologie et hydraulique : échecs concernant des aspects physiques et techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque d'analyse préalable pour les recherches hydrogéologique ▪ Adduction d'Eau Potable (AEP) installés depuis 2004 dans les camps non renouvelés 	<p>Constats : Utilisation du point d'eau nouvellement construit ; abandon de l'ancienne source d'approvisionnement (ouadi) ; maintenance dans les sites de déplacés et les camps de la zone de Koukou ; entretien des points d'eau en zone de retour</p> <p>Interaction avec les populations bénéficiaires réussie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ choix site d'implantation en accord avec la population locale (sentiment de prendre part au projet) <p>Couverture des besoins en eau et Séparation de l'eau potable et de l'eau brute</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction de niveau d'approvisionnement à partir de cours d'eau (ouadi) <p>Les comités de gestion de points d'eau (ou Association d'Usagers de l'Eau) fonctionnent bien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui organisationnel au comité de gestion <u>avant</u> de réaliser l'ouvrage <p>La mise en place du recouvrement des coûts (cotisation par les usagers) a réussi</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La situation isolée des villages tchadiens sans réfugiés à proximité facilite la relation avec les artisans réparateurs Vergnet et la mise en place de système de cotisation par ménage <p>L'approvisionnement en pièces détachées pour les PMH a bien fonctionné</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de magasins de vente de pièces détachées dans les grands centres <p>Les artisans réparateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'artisans réparateurs formés pour s'occuper de la maintenance des ouvrages au niveau des villages <p>Coordination :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre et échange/partage d'informations entre les acteurs Wash ▪ Choix de site de forage en accord avec les autorités locales <p>Hydrogéologie et hydraulique : réussites concernant des aspects physiques et techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'avantage de pompe à motricité humaine de type vergnet (techniques simples et maitrisable par les bénéficiaires) ▪ L'avantage de pompe solaire (moins de dépenses pour la manutention) ▪ Le bon fonctionnement des pompe à corde la où elles sont installées : installation et maintenance très pratiques, coût accessible, matériaux faciles à trouver

² Voir annexe 2 : relevé exhaustif des expériences anonymes réussites/échecs en matière de gestion sociale de l'eau

2-PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ETUDE SUR LA GESTION SOCIALE DE L'EAU « Améliorer l'accès durable à l'eau dans les recompositions territoriales à l'est du Tchad »

Les **objectifs de l'étude** ont été rappelés : premièrement tirer les leçons des expériences des humanitaires, deuxièmement analyser les approches des acteurs du développement qui interviennent dans les mêmes zones que les humanitaires afin de comprendre les facteurs qui favorisent l'entretien durable des points d'eau, et enfin troisièmement en extraire les éléments de type « bonnes pratiques » qui seraient transposables aux camps de réfugiés, sites de déplacés, zones de retour. Le **rapport d'étude provisoire** qui a été **diffusé** est structuré en trois chapitres qui correspondent respectivement à ces trois objectifs.

Réfléchir à la façon d'améliorer durablement la gestion des points d'eau nécessite de **comprendre le contexte de l'est tchadien**, et en particulier les dynamiques de recomposition territoriale en cours aujourd'hui (accélération du retour des déplacés début 2011, urbanisation croissante avec par exemple le grossissement d'agglomérations de « réintégration »³). Les deux autres éléments clefs du contexte actuel sont d'une part la stabilisation des camps de réfugiés (incertitude sur leur durée) et la perméabilité des espaces camp de réfugiés/ville/village/sites de déplacés pour l'approvisionnement en eau : par exemple la population autochtone s'approvisionne gratuitement dans les camps, et inversement les réfugiés viennent acheter l'eau à la ville en cas de panne des infrastructures).

La **réponse humanitaire** s'est adaptée aux évolutions du contexte en mettant en place des stratégies d'automatisation, en mettant en œuvre des projets destinés à la population hôte (rétablissant ainsi une certaine équité et atténuant les tensions dus aux jalousies), et en cherchant aujourd'hui à accompagner le phénomène de retour.

Les projets de développement en hydraulique villageoise de ces 10 dernières années à l'est du Tchad, ont permis d'installer de façon durable des pompes sur forage dans plus de 200 villages, ce qui a nécessité la mise en place d'un système d'entretien et de maintenance privatisé solide reposant sur des relations commerciales entre les différents acteurs du système, tout ceci en collaboration avec la D.H (Direction de l'Hydraulique). Ces projets ont permis d'accumuler et d'optimiser un savoir-faire technique et méthodologique.

Des **recommandations générales**, c'est-à-dire valables quel que soit le contexte, sont proposées :

- Soigner et renforcer le dialogue avec la population et les autorités locales ;
- Intégrer le système de maintenance existant à l'est du Tchad (le réseau d'artisans réparateurs) ;
- Améliorer la coordination entre les acteurs ;
- Surveiller et préserver les nappes phréatiques.

Enfin, des **suggestions spécifiques** aux différents types de situations sont proposées :

- Accompagner le processus d'extension urbaine avec des infrastructures pérennes ;
- Comprendre les dynamiques de déplacements et les stratégies d'adaptation en cours et renforcer la coordination pour accompagner les populations dans les zones de retour ;
- Pérenniser le système d'entretien des pompes à motricité humaine dans les sites de déplacés en voie de sédentarisation en impliquant les artisans réparateurs ;
- Limiter les effets négatifs de l'assistantat des populations dans les camps de réfugiés.

3 Une étude approfondie sur les dynamiques de déplacement et stratégies d'adaptation des populations à l'est du Tchad est actuellement en cours de finalisation par le Groupe URD.

3- PRESENTATION DU REPRESENTANT DU MINISTERE DE L'EAU : SYSTEME D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE « ALMYNADIF »

Les résultats de la méthode Almy Nadif ont été présentés. Elle est intéressante dans la mesure où elle a permis une appropriation des points d'eau par les usagers, ainsi qu'une maintenance effective. Les limites de la transposition de cette méthode dans des contextes de camps de réfugiés et sites de déplacés ont été soulignées. Néanmoins plusieurs acteurs travaillant dans ces contextes s'inspirent de la méthode, notamment pour mettre en place un système de recouvrement des coûts. La question de l'éloignement des artisans réparateurs a été débattue : pour le représentant du ministère de l'eau il n'est pas possible et pas souhaitable d'avoir un artisan réparateur dans chaque village, l'optimum serait un à deux artisans réparateurs pour un groupe de villages. C'est le cas du projet Almy Nadif où il y'a en moyenne 30 pompes pour un artisan réparateur sur un rayon de 30 kilomètres. Un rappel a été fait aux participants par le représentant du ministère de l'eau sur l'importance de la mise à jour et la transmission des données sur les réalisations de points d'eau au Ministère de l'eau.

4-PRESENTATION DU NOUVEAU SCHEMA INSTITUTIONNEL DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU PAR LE DIRECTEUR DU SUIVI ET DE L'EXPLOITATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES-DSEOH (MINSTERE DE L'EAU)

Le débat autour de cette présentation porte sur les outils institutionnels et les principes de service public de l'eau. Le présentateur propose aux partenaires de se rapprocher du Ministère de l'Eau pour obtenir les textes et les lois réglementaires, ce qui facilitera la conformité des programmes Wash avec le cadre institutionnel. Différents organes composant le nouveau schéma institutionnel de suivi/exploitation du service public de l'eau ont été présentés :

- Pour les Adduction d'Eau Potable (AEP) : CTD : Collectivités Territoriales Décentralisées, qui se voient déléguer le service public de l'eau, alors géré par des exploitants salariés ou des entreprises ; CCAG : Cellules de Conseils Appui à la Gestion (des AEP) Homologuées (par l'Etat) pour suivre les services d'AEP.
- Pour les Pompes à Motricité Humaine (PMH) : réseau d'artisan réparateur et de magasin de pièces de rechange, chaque artisan ayant un ensemble de pompes à sa charge, ainsi qu'en principe un magasin de pièces détachées dans sa zone d'intervention.

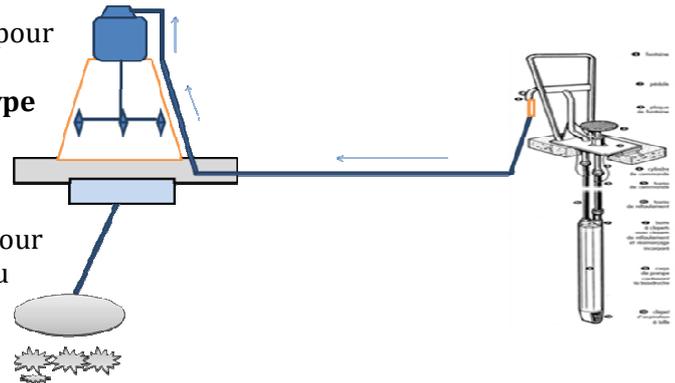
5-PRESENTATION DE SECADEV SUR LA GESTION DE L'EAU DANS LES CAMPS DE REFUGIES DE KOUNOUNGOU ET MILE

Les efforts en cours pour favoriser la participation des réfugiés à la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau (sortir de l'assistanat) ont été présentés. Aujourd'hui les membres des comités d'eau effectuent un travail bénévole - encadré par les agents de SECADEV - de suivi de toutes les activités liées l'approvisionnement en eau dans le camp (production, traitement et distribution). Ils assurent la sensibilisation des réfugiés sur la gestion de l'eau (gérer les conflits sur les points d'eau, conservation de l'eau, bonne marche du système de l'eau, identification des problèmes). D'autres responsabilités donnant lieu à un travail à plein temps rémunéré sont exercées principalement par les réfugiés : fontainiers (assurer la propreté au point d'eau, signaler les problèmes au comité, gérer les distributions), agents de traitement, agents de suivi du réseau. Des systèmes solaires ont été introduits pour remplacer l'énergie thermique et assurent actuellement en moyenne 4% de la production mensuelle d'eau pour ces camps de réfugiés. Ils permettront en outre de créer une activité génératrice de revenu (recharge des batteries des téléphones portables avec l'énergie solaire) pour le gardien fontainier.

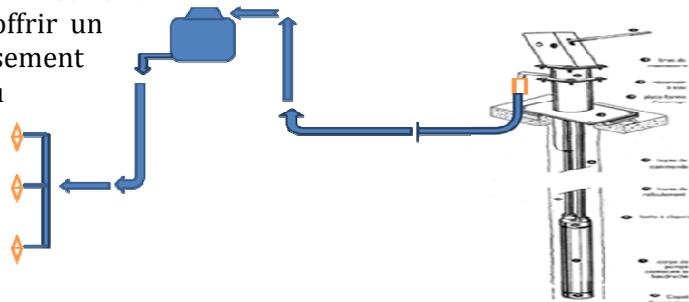
Les principales difficultés exprimées aujourd'hui par l'ONG sont la vétusté des systèmes d'exhaure de l'eau mis en place pendant la phase d'urgence (+manque de robinets de bonne qualité de type talbot), ainsi que l'insuffisance des ressources en eau. Les perspectives à court terme sont l'amélioration du système d'exhaure, l'encouragement en nature des fontainiers (plutôt qu'une rémunération en Francs), le renforcement des capacités des équipes SECADEV et le développement des installations fonctionnant avec des énergies alternatives (énergie solaire qui a fait ses preuves et énergie éolienne, qui resterait à expérimenter dans les camps, mais aurait déjà été testé sans grand succès par d'autres participants).

6-PRESENTATION RACHID YACOUBI SUR LES SYSTEMES TECHNIQUES DURABLES

Plusieurs techniques alternatives durables pour l'approvisionnement en eau ont été présentées. Tout d'abord les **pompes refoulantes de type HPV60/200** qui ont une capacité de 3 à 5 mètres cubes/heure et alimentent un petit château d'eau. Ce système est notamment intéressant dans les écoles et les centres de santé avec un accès facile pour le lavage des mains, une grande disponibilité en eau avec possibilité de chloration en cas de besoin.



Ensuite l'**hydro-India refoulante** est adaptée en milieu rural comme dans les quartiers périphériques pour offrir un service de l'eau aux usagers. Les coûts d'investissement et de fonctionnement sont réduits par rapport au pompage thermique. L'eau est vendue par un (ou deux) gérant(s), qui assure la maintenance et le renouvellement des équipements. La fourniture d'eau se fait au robinet comme une borne fontaine classique.



Enfin, l'installation de **systèmes fonctionnant à énergie solaire** dans les camps de réfugiés répondait à l'objectif de diminution des charges d'exploitation.

Ces systèmes nécessitant un gardien jour et nuit, le système de recharge des batteries des téléphones portables permet à ce dernier d'avoir une activité commerciale. Si le matériel a une durée de vie de 20 ans, l'inquiétude sur la pérennité de ces systèmes concerne leur relative fragilité et donc les questions de leur entretien, ainsi que l'implication de la communauté. Quelques pompes solaires sont déjà réalisées (Abéché, Amlayouna, Gaga, Biltine) et d'autres sont en cours de projet (Goz-beida, Koukou, Gassiré).



7-PARTAGE D'INFORMATION de VILTEC TCHAD

Viltec Tchad a partagé ses expériences sur les pompes à cordes, qui constituent une technique alternative au puits ouvert intéressante à connaître et qui a l'avantage d'être maîtrisée localement par l'entreprise.

8-PARTAGE D'INFORMATION SUR LES D'INTERMON- OXFAM

Le contexte d'intervention d'Intermon (sites de déplacés, camps de réfugiés et villes de Goz Beida et Koukou Angarana) est très différent du contexte de village isolé où s'est déroulé le projet Almy Nadif. De plus dans la zone de Koukou, la nappe phréatique est très proche de la surface et le ouadi permet un accès à l'eau relativement facile. Cette facilité d'accès à l'eau (même si elle n'est pas potable) et la proximité du camp de réfugiés où l'eau est gratuite, rendent difficile la transition vers un recouvrement des coûts dans les sites de déplacés. De plus, des contraintes sécuritaires ont retardé les activités. Néanmoins des progrès vers l'autonomisation et le recouvrement des coûts sont tangibles.

Conclusion

Tous les participants de l'atelier étaient d'accord sur la **nécessité de sortir de la fourniture d'eau gratuite quel que soit le contexte, avec des stratégies adaptées permettant la mise en place du recouvrement des coûts.**

Néanmoins, le temps a manqué pour débattre des principales questions de fonds, de nouveau soulevées par les partages d'expérience :

- Quels sont les résultats obtenus par les humanitaires, en particulier les dynamiques, en termes de pérennité/durabilité des infrastructures d'accès à l'eau ?
- Quel est le domaine de validité des leçons tirées de l'expérience des projets de développement en matière d'accès à l'eau ?
- Est-il possible et souhaitable de rendre la gestion sociale de l'eau pérenne et autonome avec des populations caractérisées par l'instabilité quant à leur lieu de résidence, en particulier dans le cas des réfugiés ?
- Comment renforcer le dialogue avec la population et les autorités locales ?
- Comment améliorer la coordination entre les acteurs ?
- Comment accompagner les processus de recomposition territoriale en cours (extension urbaine notamment) avec des infrastructures d'approvisionnement en eau pérennes ? Qui doit le faire ?

Il a été recommandé à l'unanimité par les participants la reprogrammation d'un autre atelier du même genre pour approfondir davantage le sujet de la gestion sociale de l'eau et les méthodologies spécifiques éprouvées et/ou visées dans les différents contextes (sites de déplacés, camp de réfugiés, village de retour, et villages d'accueil), en continuant de s'appuyer sur les réussites des projets d'hydraulique villageoise conduits dans les mêmes zones mais en dehors des logiques humanitaires.

Le Groupe URD (voir Mustapha à N'Djamena ou Julie par e-mail) tient à disposition de chacun les supports des présentations qui ont été faites lors de l'atelier dans le cadre du partage d'expérience. N'hésitez pas à nous solliciter !

